

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord en vue entre la Ville de Genève et l'ACG pour la prise en charge des sans-abri

5 avril 2022 - Les communes genevoises, qui prennent très au sérieux cette problématique, veulent répondre à l'urgence de solutions d'hébergement pour les personnes sans-abri que la Ville de Genève finance de manière quasiment seule depuis une vingtaine d'années.

Planifiée de longue date, une rencontre entre l'Association des communes genevoises (ACG) et la Ville de Genève a eu lieu lundi soir pour discuter de la mise en place d'une solution financière permettant à la Ville de Genève d'augmenter son dispositif d'hébergement pour les personnes qui se retrouvent sans solution d'hébergement et pour examiner les modalités d'une solution pérenne, à mettre en œuvre dès 2023.

Au vu de l'urgence actuelle, le Comité de l'ACG va proposer à son Assemblée générale ce mercredi un financement via le Fonds intercommunal (FI) pour 2022 qui permettra de mettre à disposition environ 200 places.

La Ville et l'ACG ont bon espoir que cet accord puisse intervenir avant la fin de la semaine pour qu'un dispositif puisse être ouvert rapidement afin d'assurer la dignité des personnes.

Contacts presse

Gilbert Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises,
Tél. + 41 79 742 48 65

Christina Kitsos, Conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, en contactant Manuelle Pasquali, Tél. + 41 79 446 40 13